

internationales sont, pour les entreprises canadiennes, un bon moyen d'obtenir un accès vital aux nouvelles technologies, aux marchés, aux capitaux et aux compétences. Ces partenariats sont particulièrement importants pour les PME du domaine de la technologie, qui doivent de plus en plus tôt dans leur développement se tourner vers les marchés étrangers pour maximiser leurs possibilités de croissance et leurs profits.

Le gouvernement continuera de promouvoir l'essor des entreprises canadiennes concurrentielles sur les marchés mondiaux en s'efforçant de mettre en rapport les PME du domaine de la technologie avec des partenaires étrangers et en leur faisant connaître les débouchés internationaux. Les principaux éléments de ce programme sont les suivants :

- faire la promotion des compétences des PME canadiennes et montrer aux entreprises étrangères l'intérêt qu'il y a à s'associer avec des PME canadiennes; des troussees sectorielles contiendront des profils d'entreprises et on fera connaître à l'étranger, dans le cadre de réunions privées ou de discussions en groupe, leurs intérêts en matière de partenariat pour des investissements;

- gérer un projet de financement international pour aider les PME à obtenir du capital de croissance et l'appui stratégique des financiers internationaux privés. Ce projet aidera les PME à progresser dans le développement et la commercialisation de la technologie, et à prendre de l'expansion sur le marché international.

Sciences et technologie

Plus le commerce se mondialise, plus les sciences et la technologie deviennent importantes pour la compétitivité des entreprises et, de façon plus générale, pour le bien-être économique et social du Canada. Les entreprises canadiennes peuvent déjà avoir facilement accès à des données scientifiques et technologiques de partout dans le monde ainsi qu'à des technologies de traitement et de fabrication de calibre international. Par leur participation à diverses activités internationales au caractère scientifique et technologique (par exemple la R-D, l'établissement de normes, etc.), les entreprises sont encouragées à innover et, donc, à contribuer à la création de la richesse et, d'une façon plus générale, à améliorer la qualité de vie au Canada.

Un récent examen des sciences et de la technologie effectué par le gouvernement était axé sur les thèmes de l'avancement de la connaissance, de la qualité de vie ainsi que de la prospérité durable et de la création d'emplois. Un élément important de cet examen, le Rapport du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST), intitulé *La santé, la richesse et la sagesse*, et la réponse du gouvernement au Rapport ont fait ressortir le caractère international des intérêts et des efforts du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie.

Le principal objectif du gouvernement dans le domaine des sciences et de la technologie, dans le contexte du commerce international, consiste à appuyer et améliorer la performance internationale des PME canadiennes. Pour mieux servir les entreprises canadiennes, les ministères et organismes fédéraux seront incités à élaborer des stratégies visant à promouvoir la collaboration dans le domaine des sciences et de la technologie, ainsi qu'à recueillir et à diffuser de façon plus efficace les données sur les sciences et la technologie provenant de partout dans le monde.

Les priorités du gouvernement dans ce domaine sont les suivantes.

- *Améliorer l'acquisition et la diffusion des données sur la technologie*

Les entreprises doivent être attentives et réagir à l'évolution rapide des besoins des clients, des marchés, des normes, des règlements et des tendances technologiques pour conserver et accroître leur part des marchés au pays et à l'étranger. Le réseau canadien des conseillers en sciences et en technologie, des agents de développement de la technologie et des agents commerciaux devra donc s'appliquer plus précisément à répondre aux besoins des entreprises canadiennes, en améliorant la diffusion des données sur la technologie auprès des entreprises, en les aidant à repérer et à exploiter les possibilités technologiques et commerciales, et en les avisant des dangers que pourraient constituer certaines affaires.

- *Acquérir les meilleures technologies pratiquement utilisables*

Les entreprises ont besoin de repères externes pour comparer leurs méthodes de fonctionnement et évaluer les compétences qui leur sont propres. Ces renseignements sont essentiels au développement d'un plan stratégique de croissance à long

terme. Les ministères et organismes gouvernementaux œuvreront donc ensemble pour aider les entreprises à repérer les meilleures technologies pratiquement utilisables pouvant leur permettre de demeurer concurrentielles.

- *Favoriser l'acquisition de technologies étrangères*

Bien que ce soit des scientifiques et des ingénieurs canadiens qui soient à l'origine de beaucoup de grandes innovations, une petite proportion seulement des connaissances scientifiques et des technologies en usage dans le monde aujourd'hui peuvent être directement attribuées à la R-D canadienne. En fait, il est souvent plus rentable et plus efficace pour les entreprises canadiennes d'acquérir la technologie de l'étranger. Le gouvernement s'efforcera donc d'améliorer sa capacité de travailler avec les petites entreprises pour les aider à repérer, évaluer et acquérir les technologies susceptibles de les faire progresser.

- *Élargir le réseau technologique canadien*

Le Réseau technologique canadien qu'on est en train de mettre sur pied donnera aux PME canadiennes un accès rapide et facile à toutes sortes de services qui répondront à leurs préoccupations d'ordre technologique. Dès 1996, le réseau comptera plus de 300 organisations canadiennes, dont chacune est capable d'aider les entreprises clientes dans des domaines techniques ou commerciaux particuliers. Le développement d'une composante internationale du Réseau permettra aux membres et aux clients d'exploiter des sources de renseignements sur les technologies et sur les affaires de partout dans le monde.

- *Établir des normes industrielles*

On rationalise actuellement la participation du Canada à l'établissement des normes internationales de manière à améliorer la diffusion de l'information de pointe aux entreprises canadiennes, à donner aux entreprises de meilleures chances de contribuer à l'élaboration des normes internationales et à faciliter l'homologation internationale des produits canadiens.

- *Mieux faire connaître les sciences et la technologie*

Beaucoup de PME doivent en grande partie leur performance sur le plan des exportations au fait qu'elles suivent de près l'évolution des sciences et de la technologie. La perception que les étrangers ont des compétences du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie a également une incidence sur le flux des inves-

tissements provenant de l'étranger. Le gouvernement et ses partenaires du secteur privé auront à relever le double défi de promouvoir les sciences et la technologie au pays et à l'étranger dans tous les forums appropriés.

- *Favoriser la participation à des programmes internationaux de recherche et de développement*

Le gouvernement continuera de conclure des accords internationaux qui permettront aux institutions canadiennes des secteurs privé et public de participer aux programmes internationaux de R-D. Entre autres exemples récents, on peut citer l'Accord Canada-Communauté européenne pour la coopération scientifique et technologique. Cet accord facilite la participation des entreprises, universités et instituts de recherche canadiens aux consortiums européens de R-D créés dans le cadre du Programme de l'Union européenne sur la recherche et le développement technologique.

Le gouvernement continuera d'appuyer sélectivement des projets de collaboration avec d'autres pays. Les priorités actuelles sont notamment d'accroître la coopération avec l'Allemagne sur le plan de la R-D industrielle, de coopérer avec le Japon dans des secteurs stratégiques et de promouvoir la Fondation Canada-Israel pour la R-D industrielle dans le secteur privé.